

TÉMOIGNAGES

« Avant mon opération du cœur, j'ai vu mon dentiste qui a dû m'arracher 6 dents et m'a fait un devis pour un appareil dentaire. Quand j'ai su le montant du remboursement, j'ai cru que je ne pourrai jamais me le payer. J'ai appelé le service action sociale d'Harmonie Mutuelle qui m'a demandé de faire d'abord appel à la Sécurité sociale et m'a envoyé un dossier à compléter en plus. **La commission d'action sociale a pu m'aider** et, à la fin, il ne me restait plus que 150 euros à payer.

MONSIEUR F. 58 ANS

« J'ai 34 ans et une maladie évolutive. Quand j'ai dû réadapter toute ma salle d'eau, je me suis inquiétée des démarches à faire. **Le travailleur social d'Harmonie Mutuelle m'a expliqué** comment la mutuelle travaillait en complément de la Maison départementale des personnes handicapées. J'ai également été aidée par la commission d'action sociale afin de régler une partie de cet aménagement.

MADAME S. 34 ANS

« Quand je me suis séparée de mon conjoint, je me suis retrouvée seule avec mes enfants et des difficultés à payer mes factures. Le travailleur social d'Harmonie Mutuelle m'a aidée à faire une demande d'aide à la commission d'action sociale, qui m'a accordé une aide de trois mois pour les cotisations complémentaire santé. Et surtout, **le travailleur social est à l'écoute et il m'a informée** des démarches à faire. C'est rassurant d'avoir un professionnel qui vous accompagne dans les moments difficiles.

MADAME V. 42 ANS



ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

Harmonie Mutuelle réinvestit ses excédents au profit de ses adhérents. Tous les jours, Harmonie Mutuelle s'engage pour permettre à tous d'avoir accès à des soins de qualité. Pour Harmonie Mutuelle, la solidarité est une valeur essentielle et fondatrice.



[harmonie-mutuelle.fr](https://www.harmonie-mutuelle.fr)



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris. Conception graphique : isabelle-bomey.com / Agence interne de communication Groupe VYV. © GettyImages. 1313A-1023

Imprimé en France sur du papier issu de forêts gérées durablement, par L'Imprimerie Solidaire, entreprise adaptée qui compte 80 % de salariés en situation de handicap dans ses effectifs de production.



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS collectif

SERVICE D'ACTION SOCIALE

INFORMER - ACCOMPAGNER - ORIENTER

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Pour que l'accès à la santé reste un droit et ne devienne pas un privilège, Harmonie Mutuelle apporte un soutien particulier à ses adhérents confrontés à des difficultés, que celles-ci soient liées à la maladie, au chômage, à des problèmes familiaux ou financiers.

LE SERVICE ACTION SOCIALE

VOUS ACCOMPAGNER
ET VOUS AIDER À FAIRE FACE
AUX ALÉAS DE LA VIE

C'est dans les moments difficiles qu'une aide, une écoute attentive ou un soutien financier sont des plus précieux. Dans ces moments, le service action sociale d'Harmonie Mutuelle vient en aide à tout adhérent ayant souscrit une garantie santé auprès de la mutuelle.

NOUS CONTACTER

- Par téléphone (au numéro de téléphone indiqué sur votre carte d'adhérent).
- Ou en vous rendant dans votre agence Harmonie Mutuelle.



UNE SOLUTION ADAPTÉE À VOS BESOINS

Si vous rencontrez des difficultés, le service action sociale d'Harmonie Mutuelle vous proposera une réponse adaptée à votre situation pour :

- **Conserver votre complémentaire santé**, en vous apportant une aide temporaire pour le paiement des cotisations si vous êtes confronté à des difficultés financières, qu'elles soient liées à la maladie, au chômage ou à des problèmes familiaux.
- **Financer des soins coûteux**, non pris en charge dans le contrat que vous aviez souscrit (dépassement d'honoraires, appareillage, aménagements liés au handicap...).

► Information

Une équipe dédiée

vous apportera une réponse personnalisée en toute confidentialité.

► Accompagnement

Des travailleurs sociaux

vous apporteront écoute, conseil, et vous aideront à vous orienter.

► Orientation

Un réseau de partenaires

vers lesquels nous pourrions vous orienter.

► Solidarité

Des commissions d'action

sociale locales composées d'élus de la mutuelle pourront vous faire bénéficier d'aides financières.